

Qu'est-ce qu'un TIMBRE ?

(Extrait de l'allocution du Dr Jacques Liefooghe, lors de l'inauguration de la Fête du Timbre le 25 février 2006)

Vous êtes-vous déjà posé la question de savoir pourquoi ce petit bout de papier que nous appelons « timbre » porte ce nom ? Car il est clair que le mot existait bien avant la chose dont nous parlons...

Le Grand Robert de la Langue française nous révèle qu'il est en usage depuis le XII^{ème} siècle. A cette époque, il désignait un tambour, ce qui était conforme à ses origines grecques : tumbalos, tambour.

Comment est-on passé en 800 ans du tambour à la vignette postale ? C'est un parcours bien sinueux, mais exemplaire de l'évolution des mots, autrement dit de leur histoire.

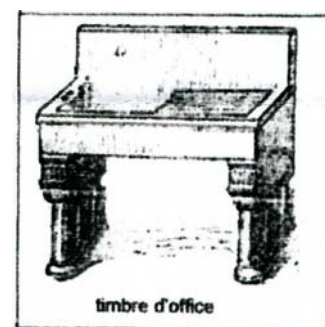
A vrai dire, la première mutation garde son mystère. Car au XIV^{ème} siècle, le timbre est une cloche fixe que frappe un marteau, comme dans nos carillons actuels. Comment le tambour est-il devenu cloche, nous ne savons : l'un et l'autre émettent des sons, c'est-à-dire font vibrer l'air, mais c'est bien leur seul point commun... La suite sera plus logique.

De la cloche en effet, on passe à la clochette, à la sonnette. Ainsi de la petite calotte d'argent utilisée dans les maisons bourgeoises pour appeler les domestiques, notamment à table. Ainsi encore de la sonnette de votre bicyclette, que les anciens codes de la route appelaient effectivement un « timbre ».

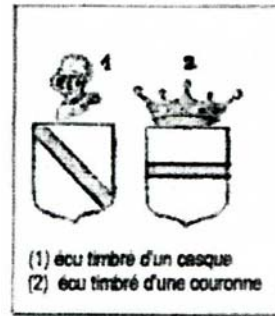


De l'objet causal, on passe par analogie à l'effet, c'est-à-dire à la sonorité : on dira que chaque instrument de musique a son timbre, chaque voix aussi : il est des timbres de voix enfantins, clairs, vibrants, argentins, voilés, rugueux ou rauques aussi...

Et voici que l'image de la cloche - timbre se retourne et donne naissance au timbre-bassin, dont le type et le « timbre d'office », encore connu au XIX^{ème} siècle, devenu plus prosaïquement de nos jours l'évier de cuisine...



C'est la même image de cloche qu'évoque le timbre en héraldique, la science des armoiries, pour désigner l'ornement qui coiffe parfois l'écu lui-même : casque de chevalier, dont la calotte s'appelle en effet le timbre, et par extension, couronne de noblesse ou autre coiffe. Cet ornement a évidemment un sens : c'est une marque qui authentifie la qualité du porteur.



Le virage est pris. Tous les timbres désormais apparaissent comme des marques. Dès le XVIIème siècle, certains actes officiels ou juridiques doivent porter un timbre, c'est-à-dire un cachet, sec ou humide, pré-imprimé (papier timbré) ou apposé au tampon, attestant leur origine et leur authenticité. Et lorsque cette certification est faite par l'Etat, celui-ci prélève un droit, le droit de timbre, perçu par l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre.



C'est encore un timbre, en métal cette fois, que l'on appose sur les chaudières à vapeur pour indiquer la pression maximale qu'elles peuvent supporter.



timbre de chaudière
à vapeur

Et lorsque apparaît le timbre-poste, on reste dans la logique du paiement d'un droit, d'une taxe, légitime à coup sûr, puisqu'elle correspond à un service, celui du transport de l'acheminement du courrier. Enfin ! De temps en temps encore, car je serais curieux de savoir combien de timbres achetés aujourd'hui serviront effectivement à affranchir du courrier !

Le timbre-poste a fait des petits : dans le giron de l'Etat d'abord, dans son avidité à prélever des taxes, ainsi des timbres fiscaux, dans leurs applications si nombreuses et parfois abusives, des douloureux timbres-amendes, et des autres pour attester le paiement d'une cotisation : nous les connaissons en philatélie ! Le commerce même s'y est mis, mais dans l'autre sens, et ce furent les timbres-réclame, les timbres-prime, les timbres-escompte... j'en passe sans doute, et des meilleurs !

Quelle destinée pour ces petits bouts de papier ! Et reconnaissez que c'est une bien curieuse histoire que celle du timbre, dès lors que l'on veut bien regarder un peu au-delà de ses marges, dentelées ou non. J'espère vous en avoir convaincu.